



Marine ; Direction de la flotte de commerce ; Service de la flotte de commerce ; Bureau affaires administratives, juridiques (1962-1970)

Répertoire (19790333/1-19790333/86)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1979

INTRODUCTION

Référence

19790333/1-19790333/86

Niveau de description

fonds

Intitulé

Marine ; Direction de la flotte de commerce ; Service de la flotte de commerce ; Bureau affaires administratives, juridiques

Date(s) extrême(s)

1962-1970

Présentation du contenu

AIDE A L'ARMEMENT NAVAL (chapitre 45-03, articles 1, 2, 3)

Le mouvement de décolonisation qui a marqué l'après-guerre 1939-1945 a obligé l'armement français à se tourner plus qu'avant, vers des activités soumises à la concurrence internationale.

Deux obstacles se sont présentés à cette conversion :

- la vétusté d'une bonne partie du matériel naval ;
- les charges de salaires et surtout de charges sociales, beaucoup plus grandes que celles supportées par les armements étrangers.

Une commission présidée par M. MERVEILLEUX du VIGNAUX démontrait, en 1961, que le handicap d'exploitation des navires français était de l'ordre de 40 % par rapport aux principaux concurrents étrangers.

Dans le but d'aider les armements français à supporter ce handicap, en attendant qu'un effort progressif de modernisation leur permette de lutter de manière compétitive sur le marché international des transports maritimes, une aide à l'armement naval fut instituée par la loi du 21 décembre 1961 portant loi de finances pour 1962.

Cette aide, qui revêtait essentiellement le caractère d'une aide à l'exploitation, s'est présentée sous plusieurs formes qui se sont concrétisées par la création d'articles différents à l'intérieur du chapitre 45-03.

- A l'origine, ce chapitre ne comportait qu'un article unique relatif à l'aide à l'exploitation.
- Par la suite, et à mesure que la nécessité d'une aide directe à l'exploitation s'estompait, d'autres mesures étaient prises, visant à remédier à des causes spécifiques du handicap d'exploitation. C'est ainsi que furent institués :
 - . à compter du 1er juillet 1966, le remboursement partiel des charges accidents ou maladies (article 2 du chapitre) ;
 - . à compter du 1er janvier 1968, le remboursement de la taxe forfaitaire sur les salaires (article 3, paragraphe 1) ; cette mesure ne dura qu'un an, la taxe forfaitaire ayant été supprimée en novembre 1968.
- A la suite du relèvement brutal des salaires, conséquence des accords de Grenelle de juin 1968, fut instituée une aide conjoncturelle qui dura six mois, de juillet 1968 à janvier 1969 (article 3, paragraphe 2).

Ci-joint, en annexe, un tableau mentionnant pour chaque catégorie d'aide, les années de début et de fin.

Sommaire Art 1-86 (MAR 3065-3150). Aide à l'armement naval : Dossiers d'ordonnancement et de liquidation (dossiers par entreprises), 1962-1970 noter., Art 69-82. Aide à l'armement pour le cabotage

DETAILS RELATIFS A L'AIDE A L'EXPLOITATION INSTITUEE PAR LA LOI DE 1961

https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_011570

Cet instrument de recherche a été rédigé dans le système d'information archivistique des Archives nationales. Il est en français. Le premier caractère alphabétique de son système hiéroglyphique a consisté à accorder une aide à l'armement pour les navires secs. Les barèmes étaient modulés suivant les caractéristiques physiques des navires et Il est conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales.

les trafics assurés.

- le second, à caractère sélectif, s'appliquait aussi bien aux navires secs qu'aux navires pétroliers.

a) En ce qui concerne les navires secs, "une aide complémentaire" devait pallier, dans la mesure du possible, le déficit résiduel d'une exploitation subsistant, malgré l'appoint de l'aide à barèmes. Cette aide complémentaire était attribuée de manière sélective, en tenant compte de plusieurs critères, importance des difficultés d'exploitation, intérêt national s'attachant à tel ou tel trafic particulier, politique financière et commerciale de l'armateur.

b) En ce qui concerne les pétroliers (en principe exclus de l'aide parce qu'à l'époque utilisés pour leur totalité en vue de l'approvisionnement français) "l'aide spécifique" prévue en leur faveur n'était accordée que si les pétroliers étaient employés exclusivement sur des trafics tiers.

DETAILS RELATIFS AU REMBOURSEMENT DES CHARGES ACCIDENTS ET MALADIES

Les articles 79 et suivant du Code du Travail Maritime mettent à la charge de l'armateur le salaire et les frais de soins et de traitement du marin blessé au service du navire ou atteint d'une maladie constatée après son embarquement. Les obligations de l'armateur cessent à l'expiration d'un délai de quatre mois, à compter du jour du débarquement en France, le délai pouvant être prolongé jusqu'à la date du rapatriement, si le marin blessé ou malade a été débarqué hors de France.

Après les quatre mois, le relais en matière de couverture sociale des marins est pris par l'Etablissement National des Invalides de la Marine (Caisse Générale de Prévoyance) auquel des cotisations spécifiques sont versées à cet effet par les armateurs.

Les obligations qui pèsent ainsi sur les armateurs constituent pour ceux-ci une charge assez lourde. Cette charge est particulière à la Marine Marchande et n'existe dans aucune autre profession ; d'autre part, aucune Marine Marchande étrangère n'es assujettie à cette obligation.

Comme les avantages sociaux ainsi accordés aux marins ne sauraient être remis en question, l'Etat s'est attaché à aider les armateurs au commerce à supporter cette charge exorbitante du droit commun social, et constituant par ailleurs une surcharge d'exploitation face à la concurrence d'armements étrangers. La loi n° 65-997 du 29 novembre 1965 a prévu le remboursement partiel aux armateurs des charges découlant pour eux des articles 79 et suivants du Code du Travail Maritime.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DIVERSES AIDES A L'EXPLOITATION

	Début de la mesure	Fin de la mesure	Aide
à l'armement naval (article 1 du chapitre 45-03)	a) Aide à barème ...	1962 fin déc. 1967	b) Aide sélective ...
			b-a) Aide complémentaire aux navires secs ...
			1962 fin déc. 1969
			b-b) Aide spécifique aux pétroliers ...
			1962 fin déc. 1969
Remboursement des charges de l'article 79 (article 2) ...	1er juill. 1966	30.06.76	Remboursement de la taxe sur les salaires (article 3 - paragraphe 1)
	1.01.1968	30.11.68	Aide conjoncturelle (article 3 - paragraphe 2)...
			1.07.1968 fin janv. 1969

Type de classement

Classement par entreprise

Nom du producteur

- [Bureau des affaires juridiques et administratives \(direction de la flotte de commerce\)](#)

Localisation physique

Pierrefitte

Répertoire (19790333/1-19790333/86)

AIDE : BAREME - Dossiers de liquidation (chapitre 45-03 - article 1)

19790333/1

3065

Cie des AFFRETEURS FRANCAIS. 1963-1968

Sté ANGLETERRE ALSACE LORRAINE (A.L.A.). 1963-1968

Sté ANONYME DE GERANCE ET D'ARMEMENT (S.A.G.A.). 1963-1968

Cie des ATELIERS et CHANTIERS de la LOIRE. 1963-1966

19790333/2

3066

Cie des BATEAUX A VAPEUR DU NORD. 1963-1968

19790333/3

3067

CARGOS ALGERIENS. 1964-1968

Cie CELTE DE GERANCE ET D'ARMEMENT. 1963-1968

CETRAMAR. 1967-1969

Cie Maritime des CHARGEURS REUNIS (en partie). 1963-1968

19790333/4

3068

Cie Maritime des CHARGEURS REUNIS. 1963-1968

19790333/5

3069

Cie Maritime des CHARGEURS REUNIS. 1963-1968

19790333/6

3070

Cie Maritime des CHARGEURS REUNIS. 1963-1968

19790333/7

3071

COLOMBIER. 1963-1968

COMPTOIR GENERAL DES TRANSPORTS. 1964-1968

COURTAGE ET TRANSPORTS. 1963-1966

19790333/8

3072

DAHER. 1963-1968

DELMAS VIELJEUX (en partie). 1963-1968

19790333/9

3073

DELMAS VIELJEUX. 1963-1968

19790333/10

3074

Armement DELOM. 1963-1968

Armement DELOM et SCOTTI. 1963-1968

Cie de navigation DENIS Frères. 1963-1968

Armement DHELLEMMES. 1963

19790333/11

3075

DJIRING FRET. 1963-1968

Armement DREYFUS (en partie). 1963-1968

EMERAUDE MARITIME. 1963-1968

19790333/12

3076

Armement DREYFUS. 1963-1968

19790333/13

3077

Cie de Navigation FABRE. 1963-1968

Cie FABRE S.G.T.M. 1963-1968

Cie FRAISSINET. 1963-1968

Cie FRAISSINET FABRE. 1963-1968

19790333/14

3078

FABRE, etc... 1963-1968

19790333/15

3079

FABRE, etc... (en partie). 1963-1968

Cie FRANCAISE DE NAVIGATION. 1963-1968

Cie FRANCO-CAMEROUNAISE DE NAVIGATION. 1963-1968

19790333/16

3080

Cie FRANCO-ARGENTINE DE NAVIGATION. 1963 (?)

Cie FRANCO-FINLANDAISE DE NAVIGATION. 1967-1968

Sté FRANCAISE DE TRANSPORTS PETROLIERS (SFTP). 1964 (?)

Cie GENERALE D'ARMEMENT MARITIME. 1963-1968

Armement GIANNONI RASTIT. 1964-1968

19790333/17

3081

Cie HAVRAISE CORSLET. 1964

Cie HAVRAISE ET PENINSULAIRE. 1963-1968
Sté HAVRAISE DES TRANSPORTS MARITIMES. 1965

19790333/18

3082

Cie Ch. LEBORGNE. 1963-1968
Cie MARCESCHE. 1963-1968

19790333/19

3083

Cie MARITIME DES AGRUMES. 1963
Cie MARITIME ET COMMERCIALE DU SUD OUEST. 1963-1968
Cie MARITIME FRANCAISE. 1963-1964
Sté MARITIME LARY. 1964-1968
Sté MARITIME NATIONALE. 1963-1968

19790333/20

3084

Sté MARITIME NORMANDE. 1963-1964
Sté MARITIME DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS. 1963-1964
Sté MARITIME DE TRANSPORTS ET D'ARMEMENT. 1967-1968
Cie MARITIME DE TRANSPORTS PONDEREUX. 1964-1968
Armement L. MARTIN

19790333/21

3085

Armement NICOLARDOT MARTIN. 1963-1964
Ets MAUREL ET PROM. 1964-1968
Armement MAZZELLA. 1963-1968
Cie MERIDIONALE DE NAVIGATION. 1964-1968

19790333/22

3086

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/23

3087

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/24

3088

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/25

3089

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/26

3090

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/27

3091

Cie des MESSAGERIES MARITIMES. 1963-1968

19790333/28

3092

Cie H. NADER. 1963-1968

Cie NANTAISE DES CHARGEURS DE L'OUEST (en partie). 1963-1968

19790333/29

3093

Cie NANTAISE DES CHARGEURS DE L'OUEST. 1963-1968

19790333/30

3094

Sté NATIONALE D'AFFRETEMENTS. 1963-1968

19790333/31

3095

Sté NATIONALE DES CHEMINS DE FER. 1963-1968

Sté NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE. 1963-1968

19790333/32

3096

Cie NAVALE D'AFRIQUE DU NORD. 1963-1968

Sté NAVALE CAENNAISE (en partie). 1963-1968

19790333/33

3097

Sté NAVALE CAENNAISE. 1963-1968

19790333/34

3098

Sté NAVALE CAENNAISE. 1963-1968

19790333/35

3099

Sté NAVALE CAENNAISE. 1963-1968

19790333/36

3100

Sté NAVALE CAENNAISE. 1963-1968

19790333/37

3101

Sté NAVALE CAENNAISE. 1963-1968

19790333/38

3102

Sté NAVALE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION. 1963-1968

Sté NAVALE DE LA SANAGA. 1963-1968

Cie de NAVIGATION FRUITIERE. 1963

19790333/39

3103

Sté NAVALE DE L'OUEST. 1963-1968

19790333/40

3104

Cie de NAVIGATION MIXTE. 1963-1968

19790333/41

3105

Cie de NAVIGATION MIXTE (en partie). 1963-1968

Sté le NICKEL. 1963-1968

NOUVELLE CIE DE PAQUEBOTS (en partie). 1963-1968

19790333/42

3106

NOUVELLE CIE DE PAQUEBOTS (en partie). 1963-1968

Cie d'ORBIGNY. 1963-1968

19790333/43

3107

Cie PAQUET. 1963-1968

19790333/44

3108

Cie PAQUET. 1963-1968

19790333/45

3109

Cie PAQUET. 1963-1968

19790333/46

3110

Armement SALAHUN. 1963-1968

SCHIAFFINO. 1963-1968

SCOTTO AMBROSINO. 1964-1968

19790333/47

3111

SOFLUMAR VAN OMMEREN. 1963-1968

Cie Générale TRANSATLANTIQUE (en partie). 1963-1968

19790333/48

3112

Cie Générale TRANSATLANTIQUE. 1963-1968

19790333/49

3113

Cie Générale TRANSATLANTIQUE. 1963-1968

19790333/50

3114

Cie Générale TRANSATLANTIQUE. 1963-1968

19790333/51

3115

TRANSPORTS MARITIMES VINICOLES. 1963-1968

UNION INDUSTRIELLE ET MARITIME. 1963-1968

UIM BERENGIER. 1963-1968

19790333/52

3116

UIM. 1963-1968

UNION MINIERE MARITIME. 1963-1968

19790333/53

3117

UNION NAVALE. 1963-1968

WORMS (en partie). 1963-1968

19790333/54

3118

WORMS. 1963-1968

DOSSIERS d'ORDONNANCEMENT Chap. 45-03 art. 1, 2, 3. 1962 à 1970

19790333/55

3119

Cie des AFFRETEURS FRANCAIS

Cie AFRICAINE D'ARMEMENT

Ste ANGKOR

Ste ANGLETERRE LORRAINE ALSACE

Ste ANONYME de GERANCE et d'ARMEMENT ANTILLES-GAZ

C° d'ARMEMENT MARITIME

C° ARMORICAINE de TRANSPORTS Mme S
C° des ATELIERS et FORGES de la LOIRE
Cie AUXILIAIRE de NAVIGATION
Ste AZUREENNE de TRANSPORTS et d'Afft.
Cie des BATEAUX A VAPEUR du NORD
Armement BEAL
Armement BRETAGNE - CABOTAGE

19790333/56

3120

Ste BRETONNE de CABOTAGE CARGOS ALGERIENS
Cie CELTE de GERANCE et d'ARMEMENT
CETRAMAR
Cie CHAMBON
Cie CHARGEURS REUNIS
Cie CHERBOURGEOISE de REMORQUAGE et SAUVETAGE
CHOISY - LAPLACE
Ste CITERNA
Armement COLOMBIER
COMPTOIR GENERAL des TRANSPORTS
COURTAGE et TRANSPORTS

19790333/57

3121

Armement COROLLEUR
Cie DAHER
DELOM et Cie
Cie NAVALE DELMAS-VIELJEUX
DELOM et SCOTTI
Cie de navigation DENIS FRERES
Armement DHELLEMMES
DJIRING FRET

19790333/58

3122

Armement DREYFUS et Cie
EMERAUDE MARITIME
ESSO STANDARD
Cie EUROPEENNE D'ARMEMENT
Ste FOUQUET - SACOP
Ste FRAIMER
Cie de navigation FRAISSINET-BABRE
Cie FRANCAISE de NAVIGATION
Cie FRANCAISE de TRANSPORTS PETROLIERS
Cie FRANCO ARGENTINE de NAVIGATION
Cie FRANCO CAMEROUNAISE de NAVIGATION
Cie FRANCO FINLANDAISE de NAVIGATION (FINFRANLINE) .../

19790333/59

3123

Armement GARNIER
Armement GARROUSTE
GAZOCEAN
Cie GENERALE D'ARMEMENT MARITIME
Ste GENERALE et TRANSPORTS MARITIMES
Armement GIANNONI RASTIT
GREAUX
Ste HAVRAISE de CABOTAGE
Cie HAVRAISE de NAVIGATION CORBLET
Cie HAVRAISE de TRANSPORTS MARITIMES
Cie LEBORGNE
Armement LECARDINAL
MAGRAS et DANET
Et. MARCESCHE
Ste MARITIME

19790333/60

3124

Cie MARITIME des AGRUMES
Cie MARITIME et COMMERCIALE du S.O.
Cie MARITIME FRANCAISE
Ste MARITIME NATIONALE
Cie MARITIME NORMANDE
AGENCE MARITIME de l'OUEST
Ste MARITIME des PETROLES B.P.
Ste MARITIME SHELL
Ste MARITIME de TRANSPORTS et d'AFFRETEMENTS
Ste MARITIME de TRANSPORTS et d'ARMEMENTS
Cie MARITIME de TRANSPORT de GOUDRON
Cie MARITIME de TRANSPORT PONDEREUX
MARSEILLE FRET

19790333/61

3125

Armement MARTIN
Armement MARTIN et Cie
Armement MARTIN - CATINS
Armement MARTIN-C.T.T.
Armement NICOLARDOT
Armement NICOLARDOT-MARTIN Et. MAUREL et PROM
Armement MAZZELLA
Ste MEDITERRANEENNE de CABOTAGE
Cie MERIDIONALE de NAVIGATION

19790333/62

3126

Cie des MESSAGERIES MARITIMES MOBILLOIL
Cie MORBIHANNNAISE de NAVIGATION
Armement NADER
Cie NANTAISE des CHARGEURS de l'OUEST
Ste NANTIONALE D'AFFRETEMENTS
Ste NATIONALE des CHEMINS de FER FRANCAIS

19790333/63

3127

Cie NATIONALE de NAVIGATION
Ste NATIONALE des PETROLES d'AQUITAINE
Cie NAVALE d'AFRIQUE du NORD
Ste NAVALE pour l'AFRIQUE et l'OUTRE-MER
Ste NAVALE CAENNAISE
Ste NAVALE d'IMPORTATION et d'EXPORTATION
Ste NAVALE de l'OUEST
Cie NAVALE des PETROLES
Ste NAVALE de la SANAGA

19790333/64

3128

Cie de NAVIGATION FRUITIERE
Cie de NAVIGATION MIXTE
Ste le NICKEL
NOUVELLE COMPAGNIE HAVRAISE de NAVIGATION
NOUVELLE COMPAGNIE de PAQUEBOTS
Cie ORBIGNY

19790333/65

3129

Cie PAQUET
Ste PECHELBRONN
PETROFRANCE
PETROLES D'OUTRE MER
PETROMARINE
PETROMER
Ste PROVENCALE de REMORQUAGE
Ste PURFINA
Ste de REMORQUAGE et SAUVETAGE Les Abeilles
Entreprise de REMORQUAGE SAUVETAGE et ACCONAGE
Ste de REMORQUAGE et SAUVETAGE du NORD
Ste L. RODRIGUES - ELY.
Armement SALAHUN HACQUARD
Ste SCHIAFFINO

19790333/66

3130

SCOTTO - AMBROSINO

Ste SOELUMAR

SOLVAY et CIE

SOMARCO

SONAFOM

STOCK - TANK

Cie Générale TRANSATLANTIQUE

19790333/67

3131

Ste TRANSIT et TRANSPORTS FAROULT

Ste de TRANSPORTS ARMORICAINS MARITIMES

Ste de TRANSPORTS MARITIMES PETROLIERS

TRANSPORTS MARITIMES du SUD-OUEST

TRANSPORTS MARITIMES VINICOLES

UNION INDUSTRIELLE et MARITIME

UNION INDUSTRIELLE MARITIME BERENGIER

19790333/68

3132

UNION INDUSTRIELLE et MARITIME des GROS PORTEURS UNION MINIERE MARITIME UNION

NAVALE UNION des REMORQUEURS de l'OCEAN

WORME ET CIE

AIDE AU CABOTAGE

Armement

19790333/69

3133

Armement ADAM et Cie

Cie Armoricaine de Transports Maritimes. 1961 à 1968

Armement BEAL Henri et Luc

19790333/70

3134

BEAL Remon

BEAL Henri et POMPIERE

BEAL et DANET. 1961 à 1968

Ste BLAYAISE de Transports Fluviaux

Armement BRETAGNE CABOTAGE

Ste BRETONNE DE CABOTAGE (en partie)

19790333/71

3135

Ste BRETONNE DE CABOTAGE (en partie)

Armement CHEVALLIER GIROS
CHOISY. 1960 à 1968

19790333/72

3136

COMPTOIR GENERAL de TRANSPORT
Cie CONTINENTAL de NAVIGATION. 1959 à 1968
ARMEMENT COROLLEUR

19790333/73

3137

Armement DAHER
Armement DELOM
Armement DHELLEMMES. 1963 à 1968

19790333/74

3138

Ste EMERAUDE MARITIME
Ste ANONYME TRANSIT et TRANSPORT G. FAROULT. 1962 à 1968
ARMEMENT FERRIER
Cie FRANCAISE des EXTRAITS (en partie)

19790333/75

3139

Cie FRANCAISE des EXTRAITS (en partie)
G. GARNIER
GARRIN. 1960 à 1968

19790333/76

3140

Cie LEBORGNE
Armement LE CARDINAL
Armement LE LOUARN
Armement LE PAJOLLEC. 1957 à 1969
Ste MARITIME d'Affrètement et de représentation (SOMARCO)
Ste MARITIME LARY
Agence MARITIME de l'OUEST

19790333/77

3141

Cie MARITIME de la SEINE
Cie MARITIME de GOUDRON. 1960 à 1966
MARSEILLE FRET (en partie)

19790333/78

3142

MARSEILLE FRET (en partie) 1965 à 1974

Ste MEDITERRANNEENNE de CABOTAGE

19790333/79

3143

Cie MERIDIONALE de NAVIGATION. 1960 à 1968

Ste MERIGOT

19790333/80

3144

Cie MORBIHANNAISE de navigation

Cie NANTAISE des CHARGEURS de l'OUEST

Ste NAVALE CAENNAISE

Ste NAVALE IMPORTATION et EXPORTATION. 1960 à 1968

Armement OULHEN

Ste PROVENCALE d'ARMEMENT

19790333/81

3145

Ste RODRIGUES ELY

Armement SALAHUN HACQUARD

Ste de TRANSPORTS ARMORICAINS MARITIMES. 1962à1968

TRANSPORTS MARITIMES du SUD OUEST (GARROUSTE)

UNION INDUSTRIELLE MARITIME

19790333/82

3146

Décisions d'aide à Barème nos 240 à 309. Oct 1963 à Janv.1964

19790333/83

3147

d° nos 840 à 939. Sept1965à Mars 1966

19790333/84

3148

d° nos 1180 à 1319 Mars 1967 à Fev 1968

19790333/85

3149

d° nos 1920 à 1409 Avril 1968 à Juil. 1968

19790333/86

3150

d° nos 1410 à 1554 Juil. 1968 à Déc 1969